

# TADEN



le  
mag

[www.taden.fr](http://www.taden.fr)

Décembre 2024 / n°64



p. 17

La liaison douce  
Inauguration  
de la section 3

p. 19

Faits divers  
d'outrefois

p. 26

L'Art au Manoir

# Sommaire



## Vie Municipale

04

- 4 ••• Échos des conseils
- 12 ••• État civil
- 13 ••• Travaux
- 19 ••• Vie municipale
- 25 ••• CCAS

## Vie culturelle

26

- 26 ••• L'Art au Manoir
- 26 ••• La Turbine
- 27 ••• Sculpteurs Bretagne

## Vie Scolaire

28

- 28 ••• Évènements de la fin d'année 2023-2024
- 29 ••• Rentrée des classes 2024/2025
- 30 ••• Concours Samuel Paty
- 30 ••• La fête des Mots Familiers
- 31 ••• Retraite de Monsieur Joan
- 31 ••• Restauration scolaire
- 32 ••• Portes ouvertes à la cuisine centrale
- 33 ••• Semaine du goût
- 33 ••• Garderies
- 34 ••• ASLH

38

## Vie associative

- 38 ••• Open Guindé
- 39 ••• Taden Sporting Club
- 40 ••• Le Bowling Club de la Rance
- 40 ••• Atelier de couture de Taden
- 41 ••• Le Club de l'Amitié
- 42 ••• Taden Évènements

43

## Vie économique

- 43 ••• Installation de M<sup>me</sup> Tiffany Tartaglia

44

## Info hors commune

- 44 ••• Mémo tri
- 45 ••• Démarchage commercial
- 46 ••• Espace Conseil France Rénov'
- 47 ••• CLPS

### BULLETIN MUNICIPAL Décembre 2024

Directrice de publication :  
Evelyne Thoreux, Maire

Chargée du bulletin :  
E. d'Enquin, déléguée à la  
communication et aux associations

Participation et crédit photos  
élus et employés administratifs :  
E. Thoreux, O. Noël, M. Boissière,  
L. Floury, N. Gauthier, D. Velly,  
M. Pasdelou, E. d'Enquin.

Associations/clubs/  
Professionnels : Bowling Club de la  
Rance Dinan-Taden, Taden Sporting  
Club, Open Guindé, Atelier Couture  
de Taden, Club de l'Amitié, Taden  
Evènements.

Création et réalisation :  
Impri'Media Bretagne  
SAINT-SAMSON-SUR-RANCE  
*Tirage 1500 exemplaires*



### HORAIRES MAIRIE

**Lundi/mardi/vendredi :**  
9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h  
**Mercredi :**  
9h30 - 12h30 / Fermée l'après-midi  
**Jedi :**  
9h30 - 12h30 / 13h30 - 19h



### PERMANENCES

- **CCAS** : Les lundis et mercredis de 10h à 12h  
- **M<sup>me</sup> Le Maire** : *Sur rendez-vous*  
- **Les adjoints** : *Sur rendez-vous*



### CONTACTS

Téléphone : 02 96 87 63 50  
E-mail : [contact.mairie@taden.fr](mailto:contact.mairie@taden.fr)  
**Infos sur [www.taden.fr](http://www.taden.fr)**  
**suivez-nous sur Facebook :**  
**[facebook.com/villedetaden](https://facebook.com/villedetaden)**



# Le mot du maire

## 2025 approche...

Nous sommes prévenus: « *Si rien n'est fait, la dette « colossale » de la France (112% du PIB ou 3.228,4 milliards d'euros) risque de la placer au bord du précipice* ». Dans ce contexte et selon les mots de l'exécutif, « *les collectivités territoriales devront prendre leur juste part à l'effort de redressement budgétaire à travers une ponction de 5 milliards d'euros sur leurs finances* », (davantage, en fait, si on inclut l'ensemble des coupes et désengagements de l'État à venir)

Les associations d'élus ont déjà largement fait part de leur inquiétude, rappelant que les collectivités votent leurs budgets en total équilibre et financent 70 % de l'investissement public en France, soutenant ainsi des milliers d'emplois.

A l'heure où la Municipalité commence à travailler sur le budget 2025, elle se doit donc d'être extrêmement vigilante non seulement sur ses dépenses, mais aussi sur l'appréciation de ses ressources, dont l'évolution dépend des annonces gouvernementales successives.

A prendre d'ores et déjà en compte :

- La baisse des aides de l'état (DGF et subventions);
- L'augmentation, prévue par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, des cotisations patronales à la CNRACL (caisse de retraite des agents);
- La diminution de 10% du taux de FCTVA (fonds de compensation de la TVA) ;
- Le recentrage de ce FCTVA sur les dépenses d'investissement ; les dépenses de fonctionnement (entretien des bâtiments publics, de la voirie , des réseaux...) n'y étant plus éligibles !

Ceci étant dit, je puis vous assurer, que quels que soient les obstacles, la municipalité a la volonté de maintenir :

- Les travaux de modernisation de notre commune, anticipant les enjeux futurs en matière de mobilité, d'adaptation aux changements climatiques et de défense des services publics ;
- Les manifestations sportives et culturelles grâce notamment au soutien indéfectible au tissu associatif, par le biais des subventions et la mise à disposition de locaux pour leurs activités ;
- Les actions et investissements menés en faveur des Tadennais, des publics scolaires et des seniors.

Les actions présentées dans ce magazine illustrent le dynamisme de notre commune, dynamisme que nous comptons bien sauvegarder, pour et avec vous !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, sereines et fraternelles.

Bien cordialement.

Evelyne Thoreux, Maire.

## A noter dans votre agenda

**Cérémonie des vœux  
le mercredi 8 janvier 2025  
Salle MTL Trélat à 18 h.  
Au plaisir de vous y rencontrer nombreux !**

## 29 MAI 2024

### TRAVAUX

#### EXTENSION DU BAR DU MANOIR.

Après l'échec de la première consultation à l'automne 2023, une nouvelle mise en concurrence a été organisée du 28 mars au 25 avril 2024. L'estimatif global des travaux (extension et réhabilitation de l'existant) s'élève à 340 000 € HT, auquel s'ajoutent les frais d'honoraires (27 000 €), études diverses (5 000 €) et imprévus (10 000 €) soit un total prévisionnel de 382 000 € HT.

A l'issue de cette consultation, 13 offres ont été

réceptionnées. Les lots 3 (charpente – ossature bois), 4 (couverture) et 14 (nettoyage) étaient dépourvus d'offres, aussi une consultation a-t-elle été relancée pour ces 3 lots du 26 avril au 13 mai 2024.

Le cabinet PI ARCHITECTURE, maître d'œuvre de cette opération, a analysé ces offres.

La commission adjudication / appel d'offres, à l'issue de ses réunions des 25 avril et 14 mai 2024, propose d'attribuer les marchés de la façon suivante, ce que vote le conseil Municipal à l'unanimité.

LOT	INTITULE LOT	ENTREPRISE	MONTANT € HT
1	Désamiantage	E I M H	17 201.00
2	Gros-œuvre	FL CONSTRUCTIONS	122 500.00
5	Menuiseries extérieures	SOC ETABLISSEMENTS MARTIN	26 971.26
7	Electricité	ATOUT CONFORT	19 320.49
8	Plomberie	CVC EMERAUDE	8 398.79
9	Isolation-Plâtrerie	CIMEO CLOISONS DOUBLAGES	19 938.90
10	Menuiserie intérieure	SOC ETABLISSEMENTS MARTIN	3 060.95
11	Revêtements de sol	ART SOL	16 100.00
13	Serrurerie	CLOTURES CONCEPT	3 947.85
<b>TOTAL</b>			<b>237 439,24</b>

Ne sont pas inclus dans ce total les trois lots infructueux à l'issue des consultations: Charpente-ossature bois, Couverture et Chauffage . Le marché est en cours de négociation de gré à gré.

#### CONSTRUCTION PADEL

Une consultation pour les travaux de construction de 2 pistes de padels s'est déroulée du 28 mars au 25 avril 2024.

L'estimatif global des travaux s'élève à 698 000,00 € HT, auquel s'ajoutent les frais d'honoraires de maîtrise d'œuvre (61 079,20€), études diverses (15 000,00 €) et imprévus (30 000,00€) soit un total prévisionnel de 804 079,20 € HT.

A l'issue de cette consultation 17 offres ont été réceptionnées. Seuls les lots 2 (gros œuvre),

6 (menuiseries extérieures et intérieures) et 8 (ventilation et gestion humidité) étaient dépourvus d'offres aussi une consultation a-t-elle été relancée pour ces 3 lots du 26 avril au 13 mai 2024.

Le cabinet COLAS DURAND, maître d'œuvre de cette opération, a analysé ces offres.

La commission adjudication / appel d'offres, à l'issue de ses réunions des 25 avril et 14 mai 2024, propose d'attribuer les marchés de la façon suivante :



LOT	INTITULE LOT	ENTREPRISE	MONTANT € HT
1	Terrassement / VRD	PAILLARDON T.P.	72 762.00
3	Charpente métallique - Serrurerie	BATIMENT SERRURERIE METALLERIE	90 750.00
4	Étanchéité	SN ARMOR ETANCHEITE	68 460.38
5	Bardage double peau	SOCIETE GUINDE	99 476.69
7	Peinture	ARMOR PEINTURE	9 500,00
9	Electricité	JPF INDUSTRIES	34 000.00
10	Sols et équipements sportifs	STTS	148 379.80
<b>TOTAL</b>			<b>523 328,87</b>

Ne sont pas inclus dans ce total 2 lots infructueux à l'issue des consultations : Menuiseries extérieures et intérieures, Ventilation et gestion humidité. Le marché est en cours de négociation de gré à gré.

Les marchés sont attribués par le conseil Municipal par 12 voix pour et 3 voix contre (Messieurs Carnet, Guillaume et Potin).

### CONSTRUCTION AIRE DE JEUX DE TRÉLAT

Une consultation pour les travaux de construction d'une aire de jeux à Trélat s'est déroulée du 29 mars au 30 avril 2024. L'estimatif global des travaux s'élevait à 146 835,00 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, attribue le marché à la société SDU-POISSON PAYSAGE pour un montant de 128 862,13€ HT.

## FINANCES

### SÉJOUR JEUNES

La commune, sous l'impulsion de son référent périscolaire, souhaite renouveler le « séjour jeune » à destination des 12-15 ans (groupe de 10 enfants) lors des prochaines vacances estivales (6 au 13 juillet 2024). Le séjour se déroulerait à Lancieux et aborderait la thématique des « sports nautiques » la commune de Taden étant labélisée « Terre de Jeux ».

Est ainsi prévu un stage découverte/initiation/perfectionnement encadré par le Centre National

de Voile de Lancieux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil Municipal décide de créer ce séjour et un emploi non permanent.

Le coût moyen, par enfant bénéficiant du séjour, s'élève à environ 675 €.

Une subvention de la DDJS est envisageable à hauteur de 3 400 € soit 340 € par enfant.

Soit un coût net de 335 € par enfant (675 € - 340 €).

A l'instar des tarifs péri et extrascolaires actuellement en vigueur, une tarification au quotient familial pourrait être proposée.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
1	De 0 à 500 €	305
2	De 501 à 700 €	315
3	De 701 à 850 €	325
4	De 851 à 1100 €	335
5	De 1101 à 1300 €	335
6	De 1301 à 1500 €	335
7	Plus de 1500 €	335



## ACCUEIL DE LOISIRS

La commune assure le service d'ALSH en régie municipale, pour la période estivale, du 08 juillet au 02 août 2024. Il est proposé de mutualiser cette prestation, pour la période du 05 au 27 août 2024, avec la commune de Quévert qui maintient son service sur l'intégralité du mois d'août 2024.

La commune de Taden s'engage à verser une participation de 15 € par journée et par enfant sur une base de 5 enfants, soit un total de 1200 €.

## PERSONNEL

Le Conseil Municipal peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents de la fonction publique territoriale.

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond réglementaire	Montant de la prime de pouvoir d'achat (pour un temps complet / proratisation en fonction de la DHS)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	300 €

Le principe du versement de la prime sur ces montants plafonds est retenu par le Conseil Municipal par 14 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Guillaume)

## DIVERS

Patrimoine communal: dénomination

La dénomination des voies communales (et principalement à caractère de rue) est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services

publics et commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation

Conséquemment, le conseil décide de nommer

- 1- « Village des Alleux », toutes les maisons situées dans le secteur.
- 2- dans le quartier de la Génetais : rue de la Génetais, la rue principale et rue du colonel Beltrame la rue menant à l'hypothétique future résidence de la Gendarmerie.



17 JUILLET 2024

## URBANISME

## LE CLOS DE LA DÎME

La commune avait pour projet de réaliser un lotissement en maîtrise d'ouvrage communale.

Ce projet a nécessité l'acquisition d'emprises foncières sises rue Guérault. Pour l'acquisition et le portage de ces emprises, la commune de Taden a fait appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF), qui a acquis les biens suivants :

Date acquisition	Parcelles	Surface	Prix d'acquisition
12/12/2018	D n° 451	1069 m <sup>2</sup>	21 380,00€
21/12/2018	D n° 452	868 m <sup>2</sup>	17 360,00€
03/04/2020	D n° 454	441 m <sup>2</sup>	8 820,00€
25/09/2018	D n° 457	882 m <sup>2</sup>	17 640,00€
23/05/2019	D n° 3520	215 m <sup>2</sup>	4300,00€
11/12/2018	D n° 3515	277 m <sup>2</sup>	5 540,00€
12/02/2019	D n° 904	707 m <sup>2</sup>	14 140,00 €

Le projet entre aujourd'hui dans sa phase de réalisation et la commune doit selon les dispositions de la convention opérationnelle de 2017, acheter à l'EPF Bretagne les biens acquis.

Conformément aux dispositions de la convention de 2017, le prix de revient a fait l'objet de l'application d'une minoration foncière « travaux », l'EPF Bretagne gardant à sa charge jusqu'à 60% des coûts de travaux de démolition et de mise en compatibilité des sols.

Le prix de revient minoré, est aujourd'hui estimé à 137 698,96 € TTC, se décomposant comme suit :

- Prix hors taxe : 122 975,80 EUR ;
- Taxe sur la valeur ajoutée au taux de 20 % : 14 723,16 EUR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 1 abstention (Monsieur Carnet), approuve cet achat, au prix indiqué.

## AFFAIRES SCOLAIRES

## CLASSE BILINGUE DIWAN

Conformément à la loi dite « Loi MOLAC », relative à la promotion patrimoniale des langues régionales, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 mars 2023 a fixé le montant forfaitaire de la participation, par enfant, aux frais de scolarité des écoles Diwan de la façon suivante :

	COÛT PAR ENFANT
Ecole maternelle	1 302,68 €
Ecole élémentaire	336,53 €

Par courrier du 10 avril 2024 l'ensemble scolaire « Skol Diwan Bro Ar Renk » de Dinan sollicite une subvention pour 10 enfants de la commune qui y sont scolarisés : 4 en maternelle et 6 en élémentaire



Le conseil municipal, par 7 voix pour (Thoreux, Noël, Boissière, Savalle, Lenoir, Coursier, Lardoux), 3 voix contre Collin, Padelou, Eychenne) et 3 abstentions (Plunet, D'Enquin, Carnet) vote le montant de participation suivant :

« SKOL DIWAN BRO AR RENK » DE DINAN	MONTANT 2023/2024
Forfait scolaire Maternelle	5 210,72 €
Forfait scolaire Elémentaire	2 019,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>7229,90 €</b>

## TARIFS GARDERIE

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025 mais instaure une surfacturation forfaitaire d'un montant de 10 € à chaque retard constaté et précise qu'en cas d'absence non justifiée dans les délais impartis par le règlement intérieur (réservation non honorée) la prestation sera facturée.

Tranche	Quotient familial	MATIN	16H30 - 17H30 Goûter	Par demi-heure sup.
1	De 0 à 500 €	0,70 €	1,25 €	0,20 €
2	De 501 à 700 €	0,80 €	1,35 €	0,30 €
3	De 701 à 850 €	0,90 €	1,45 €	0,40 €
4	De 851 à 1100 €	1,00 €	1,55 €	0,50 €
5	De 1101 à 1300 €	1,10 €	1,65 €	0,60 €
6	De 1301 à 1500 €	1,20 €	1,75 €	0,70 €
7	Plus de 1500 €	1,30 €	1,85 €	0,80 €

## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Considérant que :

- les tarifs pratiqués à Taden n'ont pas été revus depuis longtemps,
- qu'ils sont bien inférieurs à ceux pratiqués dans les communes voisines,
- que 40% des enfants bénéficient du tarif à 1 € alors que les coûts des services et denrées ont augmenté de près de 30% en 2023,

le conseil , par 12 voix pour et 1 voix contre (M. Carnet) vote les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2024 :

Tranche	Quotient familial	REPAS ENFANT TADEN	REPAS ENFANT HORS TADEN	REPAS AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)	REPAS ADULTE
1	De 0 à 500 €	1,00 €	1,00 €		
2	De 501 à 700 €	1,00 €	1,00 €		
3	De 701 à 850 €	1,00 €	1,00 €		
4	De 851 à 1100 €	3,10 €	3,60 €	3,00 €	5,00 €
5	De 1101 à 1300 €	3,20 €	3,70 €		
6	De 1301 à 1500 €	3,25 €	3,75 €		
7	Plus de 1500 €	3,30 €	3,80 €		

## TARIFS ALSH

Le conseil municipal, vote les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2024 :

Tranche	Quotient familial	Demi-journée		Journée	
		Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
1	De 0 à 500 €	6,60 €	2,30 €	8,70 €	4,40 €
2	De 501 à 700 €	7,10 €	2,80 €	10,20 e	5,90 €
3	De 701 à 850 €	7,40€	3,10 €	11,70 €	7,40 €
4	De 851 à 1100 €	7,60 €	3,30 €	12,70 €	8,40 €
5	De 1101 à 1300 €	8,10 €	3,80 €	14,20 €	9,90 €
6	De 1301 à 1500 €	8,60 €	4,30 €	15,70 €	11,40 €
7	Plus de 1500 €	9,10 €	4,80 €	17,20 €	12,90 €

Le conseil précise

- qu'en cas d'absence non justifiée dans les délais impartis par le règlement intérieur (réservation non honorée) la prestation sera facturée ;
- qu'une surfacturation forfaitaire d'un montant de 10 € sera instaurée à chaque retard constaté ;
- que la déduction des frais de repas est assujettie à deux conditions cumulatives :

1- Qu'un Pai ait été dûment établi au préalable,

2- Que les repas soient fournis par les parents, ou personnes dûment habilitées (tuteurs, autres ascendants familiaux, familles d'accueil ...)

## PERSONNEL

L'animateur sportif de la commune a l'opportunité de travailler auprès de l'association « Racing Club de Dinan » pour la création d'une école de football. La commune, souhaitant accompagner son agent dans sa démarche d'évolution professionnelle, a émis un avis favorable de principe.

Des échanges ont eu lieu entre la commune, l'association et l'agent et ont permis d'aboutir à un consensus qui prévoit notamment l'indemnisation intégrale, par le « Racing Club de Dinan » à la commune, des heures de mise à disposition de cet agent. Une convention de mise à disposition est ainsi proposée.

En contrepartie il serait déchargé de ses fonctions d'animateur sportif auprès de l'association de football de la commune : « Le Taden Sporting Club ». Afin de pallier ce manque il est proposé de recruter un agent d'animation, à temps non-complet, en contrat à durée déterminée de septembre 2024 à juin 2025.

Cet agent exercerait les mêmes missions, et sur une même amplitude horaire, que l'animateur sportif municipal titulaire. L'impact financier serait ainsi neutre, voire minimisé, pour la commune. La personne envisagée sur ce poste a été proposée par le club de football de Taden. Elle a été joueur de football auprès de l'association, a bénéficié de formations et exerce déjà des missions d'encadrement pour l'association.





## 11 SEPTEMBRE 2024

### URBANISME

#### Enquête publique sur permis de construire pour Unité de valorisation énergétique

Dans le cadre du projet d'exploitation d'une nouvelle ligne de valorisation énergétique des déchets non dangereux sur le territoire de la commune de Taden, la Préfecture des Côtes d'Armor organise une enquête visant à accorder une autorisation environnementale (ICPE) à la demande de la société DEWEN. Pour sa part, la commune a été saisie d'une demande de permis de construire pour ce même projet situé 6 Les Landes Basses, demande qui nécessite également l'organisation d'une enquête publique.

Cette enquête publique est envisagée du 14 octobre au 15 novembre 2024.

## 23 OCTOBRE 2024

### FINANCES

#### Convention tripartite : Tennis Club Taden Dinan

Une convention tripartite relative à l'emploi d'un animateur sportif au sein de l'association « Tennis-Club Taden-Dinan » a été établie entre le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, la Commune de Taden et l'association et renouvelée sans interruption depuis le 1er octobre 2014, Cette convention permet la prise en charge par chacun des cosignataires d'un tiers du coût total du poste d'animateur sportif.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 2 voix contre (Messieurs Carnet et Potin)

vote le renouvellement de cette convention et la prise en charge sous forme de subvention au club d'un montant de 8000 €.

#### Fonds d'aide aux jeunes

Le Conseil départemental soutient l'action des missions locales et consacre un effort important au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes. Une enveloppe de 530 000 € a pu ainsi être mobilisée en 2023 en matière de subsistance, logement, formation, santé et mobilité.

Dans un contexte économique qui invite à une solidarité accrue en faveur des jeunes les plus en difficulté le Département des Côtes d'Armor sollicite une contribution volontaire auprès des communes.

Le conseil municipal par 15 voix pour et 1 abstention (Monsieur Dartevelle), vote le versement d'une participation à 0,40 € par habitant (2 638 : population totale au 1er janvier 2024) soit 1 055,20 €.

### PERSONNEL ALSH

Suite à une forte demande d'accueil des enfants pour la rentrée 2024-2025 à l'ALSH (entre 2 et 8 enfants sont inscrits sur liste d'attente par mercredi), il est envisagé d'augmenter, à titre expérimental (du 1er novembre 2024 au 31 mai 2025), les capacités d'accueil et de mettre à disposition une nouvelle salle municipale pour les activités matin et après-midi des 7-12 ans (Salle du Courtil disponible entre le 16 septembre et fin mai).

L'accueil du matin, les repas et l'accueil du soir s'effectueront toujours à l'école maternelle. La capacité d'accueil serait ainsi portée à 48 enfants. De facto, le recrutement d'un animateur supplémentaire s'avérerait nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et crée un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

## ENVIRONNEMENT

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi « APER », article 15) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en terme d'aménagement du territoire. Grâce à cette loi, les communes peuvent définir, après concertation, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Des cartes ont ainsi pu être élaborées. Elles ont été mises à disposition de la population (en mairie et en ligne) du 12 août au 30 septembre 2024, avec la projection suivante :

- Éolien : une seule zone était identifiée (Avaugour) mais au regard des critères environnementaux une implantation est inenvisageable
- Photovoltaïque au sol : aucune zone
- Photovoltaïque par ombrières : zones d'activités
- Photovoltaïque sur toitures : bâtiments agricoles, équipements publics et tout autre bâtiment dont le propriétaire le souhaiterait

## URBANISME

### **Intégration de la voirie du lotissement « La Vallée sur l'Étang » dans le domaine communal.**

Chaque année la préparation de la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat donne lieu à un recensement des données physiques et financières des communes.

Un des critères retenus est celui de la longueur de la voirie qui figure sur la fiche DGF.

Suite à l'intégration de la voirie du lotissement de « la Vallée sur l'Étang », le conseil fixe le nouveau linéaire de voirie communale à 55 652 m soit **55,652 km**.

## ÉCONOMIE

### **Demande de dérogations au repos dominical /année 2025**

Des courriers de recensement des souhaits d'ouvertures dominicales ont été adressés par la mairie aux entreprises. Seules les enseignes Lidl, Au Fil des Marques, ID Stores, Garage Renault, et Décathlon ont répondu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, précise que les 5 dimanches d'ouverture seront les suivants :

- 16 mars 2025
- 12 octobre 2025
- 07 décembre 2025
- 14 décembre 2025
- 21 décembre 2025

## FINANCES

### **Don auprès de l'AFM**

La commune alloue, depuis 5 ans, un don annuel au profit du Téléthon sur la base d'un forfait de 0,20 € par habitant. La commune comptant 2 563 habitants (population municipale) au 1er janvier 2024, la commune vote un don de 512,60 €.



**Naissances**

**Le 24 avril 2024**

**Lilyo RÉHEL**

31 rue de la Grande Cocagne

**Le 27 avril 2024**

**Loën LE TARNEC**

4 Impasse du Bocage

**Le 05 mai 2024**

**Elouen RETAILLEAU**

19 Résidence La Grand'Fontaine

**Le 23 mai 2024**

**Mattia PODEVIN**

2 rue du Bosquet

**Le 26 mai 2024**

**Léna GAULTIER**

9 rue de la Ville au Comte

**Le 28 mai 2024**

**Apolline MORÉ**

1 Le Bas Chesnay

**Le 19 juin 2024**

**Alice HOUARD**

22 Les Jardins de Trélat

**Le 26 juin 2024**

**Rose MARTINI**

3 Port de La Providence

**Le 18 juillet 2024**

**Louison RUBLON**

9 Résidence Villeneuve

**Le 5 août 2024**

**Hélios BRADESI GAYE**

19 Loc Maria

**Le 18 septembre 2024**

**Eve-Clémence BOURDON**

16 rue du Bocage

**Le 23 septembre 2024**

**Raphaël BOURIEZ**

5 Résidence Le Domaine

**Le 9 octobre 2024**

**Gabriella DELMOTTE**

2 Résidence du Bois Coudray

**+ 5 autres enfants**

(publication non autorisée par les parents)

**Mariages**

**Le 11 mai 2024**

**Sébastien LECUYER**

**Et Malvina POIRIER**

1 Les Hauts du Bois

**Le 11 mai 2024**

**Matthieu LEROUX**

**Et Sarah POINCEAUX**

5 Vildé

**Le 17 juin 2024**

**Fabien LHOTELLIER**

**Et Sabrina CHOLET**

2 Résidence Le Courtil

La Chapelle

**Le 14 septembre 2024**

**Martial MORIN**

**Et Estelle PERROT**

44 Résidence La Grande Allée

**Le 21 septembre 2024**

**Thomas CASSOU**

**Et Laurine CONTIN**

4 Les Jardins de Trélat

**Le 28 septembre 2024**

**Julian LIGUET**

**Et Lucie DEFOURNY**

3 Saint-Valay

**6 autres mariages ont été célébrés mais les mariés n'ont pas souhaité une diffusion dans le bulletin**

**Décès**

**Le 23 avril 2024**

**Michel HUET**

3 Loc Maria

**Le 19 juin 2024**

**Marie CUTAYAR**

2 La Touche Chevrets

**Le 02 juillet 2024**

**Catherine MILLIOT ép. BARBAUX**

29 Résidence du Moulin

**Le 14 juillet 2024**

**Pascal DEWITTE**

7 rue du Manoir

**Le 30 août 2024**

**Marcel GOURGAND**

14 La Touche Chevrets

**Le 08 septembre 2024**

**Albert RENAULT**

8 Résidence du Val Renard



## Déclaration Préalable

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Édification d'une clôture	2 B Port de la Providence	17/05/2024	Favorable avec prescriptions
Demande d'abattage d'un chêne	Potain	29/04/2024	Favorable
Mise en peinture de la façade et remplacement de clôtures	16 les Grandes Touches	24/07/2024	Favorable
Changement de menuiseries et de fenêtres de toit	6 Rés. le Domaine	26/04/2024	Favorable
Empierrement entre terrain et voirie	17 Potain	31/05/2024	Favorable
Installation d'une pompe à chaleur	5 Rés. de la Grand Cour	01/07/2024	Favorable
Création d'un conduit de cheminée extérieur	12 rue Loc Maria	21/05/2024	Favorable
Construction d'une extension d'habitation en remplacement véranda existante	2 Rés. de la Grand Cour	31/05/2024	Favorable avec prescriptions
Rénovation d'un bâtiment de bureaux	8 rue de la Bise	22/05/2024	Favorable
Pose de 6 fenêtres de toit type Vélux	15 Rés. le Domaine	21/05/2024	Favorable
Remplacement porte d'entrée	3 rue de la Rabine	23/05/2024	Favorable
Création d'un carport, ouverture clôture existante et création d'un bateau trottoir	9 rue Loc Maria	10/06/2024	Favorable avec prescriptions
Édification clôture en façade limite de voirie	41 la Grande Allée	06/06/2024	Favorable avec prescriptions
Rénovation d'ouvertures	9 rue Souquet	16/07/2024	Favorable avec prescriptions
Pose de volets roulants solaires extérieurs sur vélux existants	17 Rés. Le Domaine	27/06/2024	Favorable
Remplacement d'un grillage et d'un portail	2 rue de la Ville au Comte	21/06/2024	Favorable avec prescriptions
Installation de 7 panneaux photovoltaïques G2 BI verre bifacial	28 Rés. la Grand'fontaine	24/06/2024	Favorable
Demande coupe et abattage d'arbres	La Prée de Taden	20/09/2024	Favorable avec prescriptions
Création d'une fenêtre sur pignon sud de la maison	87 Rés. le Domaine	29/07/2024	Favorable
Remplacement des fenêtres du sous-sol	22 Rés. le Domaine	29/07/2024	Favorable
Réalisation d'une clôture grillagée en panneaux rigides	1 La Mettrie	22/08/2024	Favorable
Remise en état des façades du bâtiment	16 rue des Folies d'Ahaut	04/09/2024	Favorable
Construction d'une extension	3 les Portes	24/09/2024	Favorable avec prescriptions
Clôture et mur de soutènement	12 rue de la Vallée sur L'Étang	16/09/2024	Favorable avec prescriptions
Création d'une fenêtre de toit	87 le Domaine	23/09/2024	Favorable
Remplacement fenêtre de toit	33 le Domaine	30/09/2024	Favorable
Remplacement deux châssis et une fenêtre de toit à l'identique	3 Rue de la Rabine	15/10/2024	Favorable



## Permis d'aménager

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Demande d'autorisation de différer les travaux de finition après la construction des lots	Rue de la Robardais (Résidence Le Clos de la Robardais)	20/06/2024	Favorable avec prescriptions

## Permis de construire

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Modification des bâtiments et du muret d'entrée. Implantation d'un transformateur.	1A et 1B Impasse Galerne	09/07/2024	Favorable avec prescriptions
Correction sur la hauteur du projet.	5 rue Guérault	09/10/2024	Favorable avec prescriptions
Modification du cheminement couvert en circulation close et couverte (Padel)	2 rue de la Robardais	11/09/2024	Favorable avec prescriptions
Construction d'un centre d'exploitation Eau potable	ZA des Alleux	24/06/2024	Favorable avec prescriptions
Suppression de l'extension en façade sud	1 le Petit Paris	30/08/2024	Favorable avec prescriptions
Mise à niveau des équipements de l'Usine de valorisation énergétique	6 les Landes Basses	14/06/2024	Favorable avec prescriptions
Implantation d'un hangar	15 route de Ploubalay	09/07/2024	Favorable
Construction maison individuelle	23 Résidence le Clos de la Robardais	17/09/2024	Favorable avec prescriptions
Extension bâtiment d'activités	11 Ter rue du Noroît	15/10/2024	Favorable
Construction d'une maison individuelle	24 Résidence le Clos de la Robardais - Lot n° 23	30/09/2024	Favorable avec prescriptions
Changement de destination avec démolition du volume secondaire en bois	Launay	20/09/2024	Favorable avec prescriptions
Construction d'une maison individuelle	35 Résidence le clos de la robardais - Lot n° 35	27/09/2024	Favorable avec prescriptions
La construction d'une maison individuelle.	4 Résidence le Clos de la Robardais	04/10/2024	Favorable avec prescriptions
Maison individuelle	22 Résidence le Clos de la Robardais - Lot n° 25	14/10/2024	Favorable avec prescriptions
Extension d'un hangar agricole	9 rue de la Rabine - La Raudais	08/10/2024	Favorable

## Permis de démolir

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Démolition d'une véranda existante	2 Résidence de la Grand Cour	21/05/2024	Favorable avec prescriptions
Démolition d'une véranda	3 Les Portes	24/09/2024	Favorable avec prescriptions

## Trélat

### trampoline et tyrolienne au programme de la nouvelle aire de jeux

Comme s'y était engagée la municipalité, les travaux de l'aire de jeux de Trélat ont débuté en septembre dernier et sont pratiquement tous finalisés.



C'est près de 150 843 € HT qui auront été mobilisés pour réaliser l'ensemble de cette belle infrastructure. La commune a pu compter sur le soutien du Conseil départemental des Côtes d'Armor à hauteur de 50 000 €, octroyés dans le cadre du contrat de territoire 2022-2027.

L'objectif de l'équipe municipale était de proposer

aux habitants de Trélat un espace ludique au cœur de l'agglomération mais dans un esprit différent de celui créé au bourg de Taden.



Ainsi, le choix des élus s'est porté sur la réalisation de 2 structures, une destinée aux tout petits et l'autre aux 6-12 ans. Un trampoline, une piste de vélo avec bosses et surtout une tyrolienne sont venus s'y ajouter afin de passer des moments inoubliables en famille ou entre amis. Sensations fortes garanties ! A vous de jouer !

## Les terrains de foot font peau neuve

Fin octobre, on aurait pu croire que les 2 terrains de foot communaux avaient revêtu leur manteau d'hiver. En fait, il ne s'agissait pas de neige mais de sable qui a été répandu lors d'une opération d'entretien, réalisée par l'entreprise Arvet de Plumaudan.

Ainsi, les pelouses des stades de Taden bourg et de Trélat ont bénéficié d'un défeutrage afin d'enlever la mousse puis d'un décompactage et d'un regarnissage, pour un montant avoisinant les 7676 €.

Ces interventions réalisées avec un matériel spécifique ont entraîné l'immobilisation des terrains pendant plusieurs semaines, conduisant les joueurs de notre club de foot à s'expatrier à Saint-Samson pour poursuivre les entraînements.

Avec une pelouse digne des plus grands clubs, les joueurs du Taden Sporting Club devraient se sentir pousser des ailes pour briller dans les différents championnats de la saison 2024-2025 qui ne fait que commencer.



## Le bar du manoir entame sa mue

Depuis le début du mois d'octobre, le bar du manoir est en pleine effervescence. En effet, sous l'égide du cabinet d'architectes « PI architecture », les entreprises ont pris possession des lieux pour commencer les travaux de réhabilitation du commerce de centre bourg.



Après le déménagement des éléments encombrants, auquel les services techniques communaux ont pris part, le chantier a débuté dans un premier temps par le désamiantage du bâtiment existant. Une fois cette phase délicate finalisée, l'entreprise de maçonnerie a pu entreprendre la purge des enduits intérieurs laissant apparaître les murs en pierre existants, qui seront par la suite jointoyés à la chaux. Les ouvriers se sont aussi attachés à enlever le carrelage en place avant d'entreprendre la création de l'ouverture qui donnera accès à la future extension.



Cette opération qui s'inscrit dans le dispositif « Petites Villes de Demain » et qui s'apparente pleinement à une Opération de Revitalisation des Territoires a reçu le soutien de l'État à travers la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local pour un montant de 94 500 €. Dinan agglomération a également contribué au financement de ce projet à hauteur de 50 000 € par le biais du fond de concours alloué à chaque commune de l'agglomération. En mobilisant près de 217 676 €, les élus communaux ont souhaité affirmer leur attachement au maintien de ce commerce de proximité et de centralité qui rouvrira ses portes à priori courant mars-avril 2025.



Beaucoup restera à faire avant d'achever l'extension qui viendra s'adosser au bâtiment existant mais nous ne doutons pas que chaque entreprise travaillera d'arrache-pied pour apporter la touche finale à l'opération courant juin.



## Liaison douce

### Inauguration section 3

C'est sous un ciel quelque peu capricieux que M<sup>me</sup> le Maire a inauguré la dernière section de la liaison cyclable entre Taden et Dinan, en présence de Mme Moreau (nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Dinan), M. Orveillon (Conseiller départemental, Maire de Pleslin-Trigavou et Vice-Président de Dinan agglomération en charge de la Stratégie Economique, de la Relance et du Numérique), M. Ramard (maire de Saint-Juvat et Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor), M. Lechien (maire de Dinan et Vice-Président de Dinan agglomération en charge du Tourisme et du Patrimoine), M. Landuré (maire de Quévert et Vice-Président en charge de la Prospective et de la Transition Écologique) et de Mme Guillemot (Vice-Présidente de Dinan Agglomération en charge des mobilités et des infrastructures).

Lors de cette cérémonie, Mme Thoreux a tout d'abord tenu à remercier l'ensemble des élus municipaux qui, depuis 10 ans, ont démontré leur attachement au développement des infrastructures dédiées aux mobilités actives, d'où la réalisation de cette liaison structurante, lauréate du 6<sup>e</sup> appel à projet pour la mobilité active.



Ce temps de convivialité a également été pour elle l'occasion de saluer le soutien des différents partenaires financiers sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. Sur un montant global de 540 572 €, l'État a accompagné la commune à hauteur de 256 458 euros (155 000 € issus de l'appel à projet et 101 438 € issus de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)). Le Département a également contribué à la réussite de ce projet à travers son programme d'entretien de la voirie pour un montant de 66 000 €.



Les travaux engagés ont également permis de remettre aux normes l'éclairage public qui, de l'aveu même du Président du Syndicat d'énergie, permettra de réduire de deux-tiers les

consommations électriques grâce aux foyers LED installés. Cette refonte du système d'éclairage aura nécessité un investissement de 103 680 € dont 41 280 € supportés par le SDE22.

Lors de son allocution, Mme le Maire s'est aussi félicitée du partenariat avec la ville de Dinan qui, en abondant le plan de financement à hauteur de 28 442€, a contribué à la sécurisation du carrefour avec la rue des 4 Moulins (route de l'ancienne auberge de jeunesse).

De son côté, la commune aura mobilisé près de 148 391 € pour boucler le budget de l'opération, ce qui reste relativement modeste au regard de l'ampleur des travaux entrepris.

Enfin, Mme le Maire a tenu à souligner l'efficacité des entreprises et du bureau d'étude A'DAO qui ont su, chacun à leur niveau, répondre présents face aux délais imposés et à la pression des usagers et commerçants qui ont dû composer avec la fermeture à la circulation de la route départementale au droit des travaux pendant plus de 2 mois.

Nul doute que ces désagréments ne sont plus que de lointains souvenirs quand on voit la qualité des aménagements et le succès que remporte la voie cyclable depuis son ouverture.



## En bref

### les 2 pistes de Padel sortent de terre

Le chantier de création de 2 pistes de padel, communales et couvertes, adossées au tennis club de Taden, a débuté en septembre dernier. Les murs banchés de l'enveloppe du bâtiment sont sortis de terre et vont permettre d'accueillir la structure métallique qui sera habillée d'un bardage courant décembre.

Espérons que les travaux avancent à bon rythme pour permettre une ouverture de l'équipement au printemps prochain pour le plus grand plaisir des sportifs qui, selon les dires de certains, rongent déjà leur frein. Affaire à suivre...



## FAITS DIVERS D'AUTREFOIS

### DOMESTIQUE VOLEUSE

(24 mars 1903)

M. R, cultivateur en Taden s'apercevait jeudi matin qu'on lui avait volé dans son armoire un billet de 100 francs. Il soupçonna aussitôt sa domestique. Celle-ci, en effet, Célestine T, originaire de Calorguen, lui avait demandé la permission de s'absenter sous le prétexte d'aller chercher des effets à Trélivan et elle n'était pas encore rentrée.

La gendarmerie prévenue, fit aussitôt des recherches. La fille T fut trouvée rue Thiers à Dinan, dans un débit de boissons. Elle avoua sa culpabilité mais des 100 francs, il ne restait déjà plus que 17,30 fr ; elle avait dépensé le reste en toilette et en boisson.

### INCENDIE

(17 août 1911)

Mardi soir, pendant que les promeneurs revenaient le long du chemin de halage, on aperçut des flammes jaillir des ajoncs situés entre le restaurant de l'Asile des Pêcheurs et la maison de M. Allain, ancien instituteur à Taden. De nombreuses personnes accoururent et purent heureusement faire la part du feu. Il était temps : la maison de M. Allain était menacée et on commençait à en déménager les meubles. Cet incendie serait dû, croit-on, à l'imprudance d'un fumeur.

### Chien enragé

(23 juin 1934)

Mercredi M. Garel, maire de Taden, fut prévenu par M. B de la Bouhourdais qu'une chienne bergère allemande, présentant tous les symptômes de la rage était couchée dans un fossé. La

bête fut abattue et le vétérinaire la reconnut atteinte de la redoutable maladie. L'enquête menée par la gendarmerie de Dinan, permit de constater que l'animal appartenait à un propriétaire de Romillé (Ille et Vilaine). La chienne avait été vue à Bécherel et tout laisse à croire que ce fut le même animal qui mordit à Plesder plusieurs de ses congénères. On recherche tous les animaux mordus, leur abattage immédiat s'imposant. L'un d'eux a déjà été abattu au Bourg-neuf en Saint Samson. Les maires de Taden et Saint Samson ont pris l'arrêt » de règle en pareil cas.

### DOUBLE NOYADE

(19 mai 1914)

Dimanche après midi, sept artilleurs du 10<sup>ème</sup> Régiment louaient au Pont de Dinan un canot de plaisance et s'en allaient jusqu'à l'écluse de Livet. A l'aller tout se passa sans incident. Au retour, les cavaliers s'arrêtèrent à l'Asile des pêcheurs et allèrent se rafraîchir au restaurant Cotillard. Ils venaient de rembarquer et étaient environ à dix douze mètres de la rive lorsqu'ils voulurent changer de place pour ramer. Ils se portèrent malheureusement tous du même côté de l'embarcation qui chavira. Un seul, le canonnier D parvint à se sauver à la nage. Un témoin de la scène Paul.G, marin pêcheur se jeta résolument à l'eau et au prix de des plus grands efforts parvint à sauver quatre autres artilleurs. Malheureusement deux avaient disparu! Le bruit de cette double noyade parvint vite au port de Dinan. Victor G qui se

trouvait sur le quai partit au plus vite à l'Asile et de son bateau commença à draguer, aidé de Célestin B. Vers sept heures, ils retrouvaient les corps des deux artilleurs qui furent ramenés sur la rive. Plusieurs personnes présentes se hâtèrent d'essayer de les ranimer. Il convient de les féliciter...malheureusement leurs efforts restèrent vains... Les familles des deux artilleurs originaires de Mayenne et de Louvigné du désert ont été aussitôt prévenues du malheur qui les frappe/Nous ne saurions trop féliciter Paul G de son quadruple sauvetage, qui nous voulons l'espérer, ne restera pas sans récompense.

### IL SE VIT DOUBLE

(14 mars 1934)

Pierre G, retraité au bourg de Taden, ne jouit pas de la meilleure réputation. Sa petite pension au lieu de lui servir à donner un peu de bien être à la maison, est employée par lui à s'enivrer et une fois qu'il a bu, il devient violent avec les siens. Le 10 mars, sa femme Séraphine, occupée à la lessive, avait passé toute la journée à la maison. Le soir, elle alla chercher son mari occupé à bêcher chez un voisin et le trouva dans un certain état d'ébriété. Accompagnés de leur petit garçon de 8 ans, ils revinrent tous les trois à la maison. Vers 20h30, l'enfant se coucha au rez de chaussée et sa mère monta à l'étage dans la chambre commune mais à lits séparés où les époux couchaient. Elle trouva son mari couché, éteignit la lumière et se déshabilla. Cinq minutes plus tard son mari l'interpela « Il y a un autre homme ici ! »

-Il n'y a que nous dans la chambre ! lu répondit elle.»

Mais la brute, sous l'influence de l'alcool se précipita sur elle et la frappa à coups de poing....

En chemise la femme descendit l'escalier et se réfugia dans la cuisine. G l'y rejoignit, la frappa de nouveau et s'acharna sauvagement sur elle. Epouvanté, leur enfant courut chercher du secours. Mme Y, première voisine arrivée, arracha son infortunée voisine des mains de son indigne époux et d'autres voisins accoururent aussitôt. Pendant que la pauvre femme ensanglantée recevait les secours d'une des bonnes sœurs du bourg, son mari inventait de toutes pièces une histoire, absolument contredite par les témoins du drame. Réfugiée chez sa voisine, la pauvre femme a porté plainte auprès des gendarmes alertés.

### UNE FILLETTE GRIÈVEMENT BRÛLÉE

(17 août 1911)

Mardi après-midi, un accident grave s'est produit au bourg. La procession de la mi-Août venait de s'arrêter près d'un reposoir lorsqu'une bougie d'un candélabre tomba sur la robe de mousseline de la Jeune B de la Jannais en Taden. En un instant la pauvre fillette, âgée de 12 ans, fut environnée de flammes. Les personnes présentes lui portèrent aussitôt les secours les plus empressés. Malgré cela, elle fut grièvement brûlée à la figure, aux bras et sur tout le côté droit. M. Le docteur Benoist espère cependant pouvoir la sauver.

LE SAVOIR VIVRE

Nous avons toutes et tous à subir des incivilités :

- Chiens se promenant sans laisse, déféquant sur les trottoirs et « atomisant » les sacs jaunes,
- Personnes garant leur véhicule devant l'entrée de leurs voisins, ne respectant pas les horaires de tontes ou de travaux et ne sachant toujours pas qu'il est interdit de faire du feu dans les jardins, à croire qu'ils ne lisent jamais ni bulletin municipal, ni journal ou que leurs parents, paix à leur âme, ont oublié de leur inculquer les bonnes manières...
- Citoyens (terme parfaitement inapproprié !) trop fainéants pour aller à la déchetterie gratuite mais assez motivés pour prendre leur voiture et déposer leurs encombrants le long d'une route...



Et encore récemment des dégradations sur un chantier. Les habitants de Trélat se souviennent certainement de « gentils bambins » proposant à la signature une pétition adressée à la Municipalité, la priant de penser à eux en leur créant une belle aire de jeux ...

Belle démonstration de « participation citoyenne » se sont réjouis certains... Un seul bémol : ces jeunes citoyens sont désormais tellement heureux qu'ils n'ont pas attendu la fin des travaux, chiffrés tout de même à 150 000 €, pour... **aller marcher sur le béton frais et exprimer leur créativité...**



Evelyne Thoreux, Maire

## PORTAIL DE RÉSERVATION DES SALLES ET DU MATÉRIEL

La commune propose la location de certains de ses équipements municipaux (bâtiments et matériels) aux administrés, associations, entreprises et partenaires (collectivités locales, organismes de formation...).

Dans un contexte de modernisation, sécurisation, simplification et numérisation des procédures, il est désormais possible de faire sa demande de réservation en ligne via le portail « Mariloo » accessible :

- par le site internet de la commune : <https://www.taden.fr/salle-des-fetes>
- par le site « Mariloo » directement (accessible smart phones) : <https://mariloo.com/etablissement/taden>

Cette interface permet d'échanger directement et de suivre sa demande de réservation.

La demande de réservation en ligne se fait facilement et rapidement (15 jours) en 3 temps :

- Demande en ligne
- Validation de la demande par la commune dans un délai de 3 jours ouvrés maximum
- Finalisation de la location dans un délai de 15 jours en fournissant le contrat de location signé, les attestations d'assurance et les chèques d'arrhes et de caution

En revanche, à défaut de finalisation dans les 15 jours, la demande de réservation expire et permettra une remise en location des équipements auprès d'autres demandeurs.

Afin de faciliter davantage les démarches , le paiement se fait désormais en Mairie de TADEN et non plus au Centre des Finances Publiques de DINAN.

Le paiement directement en ligne est également possible.

Pour rappel voici les équipements mis à disposition :

Salle Municipale	Site	Capacité d'accueil (en personnes)
Maison du Temps Libre	TRELAT	320
Salle Frémur	TRELAT	50
Salle du Courtil	GRAND COUR	15
Manoir de la Grand'Cour	GRAND COUR	30
Cour du Manoir / espaces extérieurs	GRAND COUR	500
Salle Neuville	NEUVILLE	80

Matériel	Quantité	Tarif à l'unité
Barnums 6x3	2	60 €
Tables 2x0,80 (6 à 8 personnes)	30	3 €
Bancs	60	2 €
Chaises blanches	20	1 €
Chaises orange	20	1 €





## ATELIERS NUMERIQUES

Le service de médiation numérique proposé aux habitants de Dinan Agglomération depuis 2022 a été reconduit jusqu'en avril 2025.

Ainsi, afin que chacun.e devienne autonome dans ses démarches administratives en ligne, une formation aux usages basiques du numérique (ordinateur, tablette, smartphome) est proposée de manière individualisée ou en petits groupes. Un nouveau cycle d'initiation a débuté en septembre.

Les ateliers se déroulent en mairie et sont gratuits.

**Planning pour les ateliers de Taden: 6 ateliers se sont déjà déroulés depuis septembre.**

### Les prochains à venir :

- **Décembre : les 6 et 20** : Ecrire un courrier.
- **Janvier : les 3, 17 et 31** : Gérer ses documents (création, rangement, sauvegarde..).
- **Février : les 14 et 28** : Espace santé numérique.
- **Mars : les 14 et 28** : Impôts
- **Avril : le 11** : Thème à définir

**Ateliers gratuits, en Mairie, les vendredis de 10h à 11h30**

**Pour tout renseignement :** Mme Flore Huguerre : 06 65 22 35 82 / [f.huguerre@dinan-agglomeration.fr](mailto:f.huguerre@dinan-agglomeration.fr)

Action portée par Dinan Agglomération (service Culture), en partenariat avec les communes accueillant et finançant en partie le service. Cette action est subventionnée par l'ANCT.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS SUR LA COMMUNE !

### Madame Mélanie DY

Agent périscolaire polyvalent a intégré l'équipe cet été et succède à Aurélie HAQUIN en remplacement de Valérie ADAM.



### Monsieur Alexandre PEYROTTE

Agent technique polyvalent a rejoint les services techniques au mois de juin en remplacement d'Anthony MENARD.





## SÉJOUR JEUNES À LANCIEUX



La commune a organisé, du 6 au 13 juillet, un séjour en hôtellerie de plein air au camping « Le Soleil de St SIEUX ». Les enfants, 12 jeunes de 12 à 15 ans, logeaient en toile de tente. Le directeur, Jessy Lécuyer, a encadré ce séjour à dominante « sports nautiques ».

Au programme : de la glisse et des sensations ! Char à voile , catamaran , kayak de mer .

L'encadrement sur l'eau a été assuré par le Club nautique de Lancieux.

malgré un temps pluvieux, tout ce petit monde est revenu ravi .



**La mairie envisage de reconduire ce type de séjour l'été prochain.**

**Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à contacter la mairie pour effectuer une préinscription.**

**Contact : courriel : [contact.mairie@taden.bzh](mailto:contact.mairie@taden.bzh)  
téléphone : 02 96 87 63 50**



## JOURNÉE DES VOISINS DE LA VILLE AU COMTE

Le samedi 20 juillet ,les habitants de la Ville au Comte se sont retrouvés sur le terrain du centre du lotissement pour un repas champêtre en toute convivialité . L'après-midi est passé très vite autour des barbecues.

Les planches à palets ont été de sortie et plusieurs équipes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.



## ENCORE UNE BELLE ÉDITION ORGANISÉE PAR DINAN TRIATHLON !

**Les 25 et 26 mai derniers, se sont déroulés, pour le bonheur des grands mais aussi des plus jeunes, un Duathlon pour les enfants et le Triathlon du Pays de Rance avec un format S le matin ( support à la fois du championnat de Bretagne et d'une manche du championnat de D3 ) et un format 3XS relais l'après-midi pour le fun et le défi entre collègues, amis...**



**Bravo à tous les sportifs !**



## Le repas des aînés

C'est le 10 novembre, à la salle MTL, qu'a eu lieu le repas des aînés, dans une ambiance festive et détendue que se sont retrouvés les 140 participants.

Le repas était servi par La boutique d'Armor et Ann'Laora assurait l'animation.

La doyenne des présents Madame Ménard Paulette née en 1933 et le doyen Monsieur Fleury Jean né en 1936 ont été mis à l'honneur pendant le repas, Tous deux résident sur la commune depuis de très nombreuses années.

Comme les années précédentes, une tombola était organisée grâce aux lots offerts par les commerçants de Taden à savoir Intermarché, la Vie en Fleurs, Gourmet Wok, le Relais Breton, l'optique de Dombriand, Mon Bijou, Ecomiam, Bureau Vallée, la Coopbio et A la part. Nous les remercions chaleureusement.

Tous les Tadennais de plus de 70 ans peuvent dès à présent réserver le dimanche 9 Novembre 2025. Si par erreur vous ne recevez pas votre invitation n'hésitez pas à contacter la mairie.



### L'Art au Manoir

Comme tous les ans, « l'Art au Manoir », exposition mise en scène par François Xavier Popineau, figure emblématique de l'association Artnithorynque, a attiré beaucoup de monde du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Cet événement, désormais incontournable dans le paysage culturel breton, fêtait cette année son dixième anniversaire



### Le Bruit des Cimes par La Turbine



**Lors des journées européennes du patrimoine, un duo d'acrobates nous a offert un parcours sonore insolite.**

« Le Bruit des cimes est une invitation à découvrir un territoire encore largement méconnu, la canopée, en donnant à entendre, in situ, une matière sonore documentaire et un récit intime de notre relation aux arbres. Pour partager leurs explorations, il a suffi de les suivre et de tendre l'oreille... »

[www.la-turbine.com](http://www.la-turbine.com)



## Sculpteurs Bretagne



**l'association « Sculpteurs Bretagne »  
s'est installée au manoir  
du 26 octobre au 9 novembre  
pour une belle exposition.**



« Sculpteurs Bretagne » est une association créée il y a 35 ans et qui compte plus de 70 membres.

Par sa structure et ses actions dirigées par des bénévoles, elle est l'une des plus importantes en Europe.

[www.sculpteurs-bretagne.bzh](http://www.sculpteurs-bretagne.bzh)





## Quelques évènements de la fin d'année 2023-2024



Séjour de 2 jours et une nuit à l'auberge de Saint Malo  
les 27 et 28 Mai derniers pour les classes de C M 1 et C M 2



Course contre la faim



Remise par la municipalité de  
calculatrices aux élèves de CM2 qui  
entrent en 6<sup>ème</sup> en septembre



## Rentrée des classes 2024/2025

### École maternelle Du Moulin :

L'école compte 55 élèves répartis en 2 classes

- PS et MS : Mme Caroline Cuvelier, directrice par intérim
- MS et GS : Mme Dabouis la directrice, remplacée momentanément par Eric Loigerot

Pour accompagner l'équipe enseignante et les élèves, deux ATSEM, Emilie et Sylvie ainsi que Loanne une jeune fille en service civique.

Plusieurs projets et des activités multiples seront encore proposées cette année :

- Le travail sur la mare, la faune et la flore avec la Maison de la Rance.
- Projet avec le Kiosque de Dinan, découverte des percussions.
- Jacobambins
- Piscine pour la classe de moyenne et grande section.

Et bien d'autres projets encore à venir...



### École élémentaire Des Forges :

L'école accueille 106 élèves répartis comme suit dans 5 classes

- C P : 19 élèves, M<sup>me</sup> Chevry Chloé qui assure également la direction de l'école.
- C E 1 : 22 élèves, M<sup>me</sup> Camille Streff (lundi et mardi) Mme Isabelle Saunier (jeudi et vendredi)
- C E 2 : 18 élèves, M<sup>me</sup> Binet Cécile
- C M 1 : 20 élèves, Mr Joan Jean Luc, parti en retraite en novembre et remplacé par Mme Jennifer Berthelot
- C M 2 : 27 élèves, M<sup>me</sup> Guinard Estelle

Monsieur Derrien Stéphane assure la journée de décharge de direction dans l'école.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouvelles enseignantes.

Trois accompagnantes d'élèves en situation de handicap ( AESH ) : Aline, Fanny, Christelle sont présentes en classe pour les aider.

Comme chaque année l'équipe enseignante s'investit pour que les élèves bénéficient de projets motivants :

- Les séances de sport sont reconduites avec l'intervention de Jessy animateur sportif de la commune et d'un éducateur sportif de Dinan Agglomération.
- La piscine est aussi au programme pour toutes les classes.
- Un projet d'école pour la musique « Vibrons ensemble » à partir de différentes histoires.
- Les Mots familiers ont aussi une place importante.
- La course contre la faim.
- Le stage de voile cette année pour les C M 1 et les C M 2.

Et beaucoup d'autres projets à venir ...

Pour terminer l'année scolaire il y aura aussi les Olympiades.



## L'Ecole Des Forges est lauréate du concours Samuel Paty!

Les Délégués de l'Education nationale ont remis le prix de « Se construire Citoyen », Samuel Paty aux C M 1 ET CM2 de l'école de Trélat en récompense de leur travail qui, tout au long de l'année scolaire, aura mis en œuvre des projets préparant à la citoyenneté et à la défense de la laïcité afin de faire des élèves citoyens du monde imprégnés de valeurs humanistes .



## La fête des Mots Familiers

Le festival de littérature jeunesse ! On a la chance de découvrir le travail d'un.e illustrateur.trice à travers des rencontres, des expositions, des ateliers autour des arts du livre et d'un spectacle vivant Les enfants peuvent ainsi découvrir les différentes étapes liées à la création de livres et d'un spectacle jeune public.

Organisés sur les temps scolaires et périscolaires, les ateliers sont mis en place par des animatrices de la ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor. Les enfants bénéficient ainsi d'ateliers de reliure, d'illustrations, de typographie, d'écriture.

Chacun.e réalise son propre livret



## L'heure de la retraite a sonné !

**VENDREDI 18 OCTOBRE**  
**BON VENT À M. JOAN, ENSEIGNANT ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES FORGES**



Aujourd'hui est un jour où se mêlent joie et tristesse. La joie de vous voir bénéficier de votre retraite, propice au repos, aux loisirs, aux voyages et à l'épanouissement personnel.

Mais aussi la tristesse de vous voir partir. Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous toutes ces années. Une page se tourne, une nouvelle vie remplie de défis et de bonheur s'ouvre.

Nous vous souhaitons le meilleur pour vos projets à venir et surtout :

**BONNE RETRAITE Monsieur JOAN !**

## Restauration scolaire

### LA QUALITÉ DES REPAS : UNE PRIORITÉ

Le travail entrepris depuis plusieurs années pour figurer sur le podium des communes de l'agglomération les plus soucieuses d'atteindre les objectifs de la loi Egalim à travers des approvisionnements durables est une réussite, nous pouvons en être fiers.

Le partenariat initié avec Dinan agglomération dont le soutien a porté sur l'identification, le référencement et la mise en réseau des producteurs locaux et des acheteurs. Afin de privilégier les circuits courts notamment à travers la plateforme « Ma Cantine »

**Les données publiées au 31 /07/2024 nous placent à la 2<sup>ème</sup> place sur Dinan Agglomération.**

L'équipe municipale attache beaucoup d'importance à la qualité des repas qui sont servis aux enfants, mais veille aussi à ce que ces repas soient accessibles au plus grand nombre par le maintien de tarifs maîtrisés .

Les élus se sont également montrés à l'écoute des agents. Ainsi, ont été acquis divers matériels afin de faciliter le travail de tout le monde et prévenir les problèmes musculo-squelettiques



*Du matériel qui facilite le travail des agents...*



## Portes ouvertes à la cuisine centrale

Le 30 mai dernier, notre responsable, Madame Marina Hellequin a organisé une visite de sa cuisine et une dégustation de produits et préparations venant d'une partie de ses fournisseurs locaux. Les parents d'élèves et les élus étaient invités. Le tableau était magnifique et le goût aussi. (Petite préférence pour les jus et surtout les glaces !!!)



## Semaine du goût sur le thème des couleurs



La semaine du goût a eu lieu du 14 au 18 octobre. Dans les assiettes, il y avait beaucoup de couleurs et différentes saveurs.

Le 17 octobre, à la demande de Marina Hellequin, ont eu lieu une animation et une dégustation de fruits et légumes pour les enfants. (Intervention proposée par la société Distrimalo, fournisseur de la cuisine centrale.



## Et dans nos garderies ...

Nos garderies ont toujours autant de succès !

Nous rappelons qu'elles sont réservées aux enfants des parents qui travaillent. Quelques parents ne font toujours pas de réservations pour la garderie, la cantine et le car. Nous vous conseillons de bien relire le règlement de la commune .

Les enfants apprécient beaucoup les poufs et les banquettes en mousse achetés dernièrement .

La veille des vacances, les enfants se sont déguisés pour halloween.





# ALSH

## Thèmes des mercredis et des vacances pour l'année 2024-2025



Activité Yoga



Structures de Jeux sur Taden

## Vacances de Printemps 2024



Sortie à la ferme d'antan de Plédéliac avec fabrication de petits pains cuits au four à bois





# Vacances d'été 2024

Sorties : Port breton - Aquarev - Accrobranche



Gouren



Spectacle de fin de centre avec les parents



Thème JO



## Vacances de la Toussaint 2024

### Sorties : Gulli Parc et Halloween

Les enfants et l'équipe d'animation remercient chaleureusement les riverains et la Mairie d'avoir une fois de plus joué le jeu pour la chasse aux bonbons de ce 31 octobre !

Cette chasse a été très fructueuse puisque près de 20kg de bonbons ont été récoltés pour le bonheur des enfants qui sont repartis chacun avec un sachet de 400g de sucrerie. Attention à bien se laver les dents !



## L'OPEN GUINDÉ REVIENT EN 2025

### La Fédération Française de Tennis a validé les dates de la 15<sup>e</sup> édition de l'Open GUINDÉ.

Cette étape du Circuit National des Grands Tournois, organisée au Tennis Club de Taden Dinan, recevra à nouveau les champion(ne)s d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La phase qualificative se tiendra du 5 au 22 avril 2025 (ouverte à tous les amateurs). La phase finale et festive aura lieu du mercredi 23 au samedi 26 avril 2025.

Les noms des joueurs, des joueuses et des artistes seront révélés ultérieurement.

BILLETTERIE (ouverture fin novembre 2024 avec une offre de Noël)

WEB & RÉSEAUX SOCIAUX [www.openguinde.fr](http://www.openguinde.fr)  
/ @openguinde (Instagram, Facebook, LinkedIn et X)



## UNE SAISON QUI REDÉMARRE AU TADEN SPORTING CLUB

### U8-U9

*C'est ma première saison en tant que coach et je prends énormément de plaisir avec les petits ! Je suis assez surpris de leur niveau de jeu et de leur volonté de réussir.*

*J'ai une très belle équipe, engagée, ils ont tout pour faire une belle saison .*

**Bradlay , éducateur U8-U9**



### Équipes de foot à 8 : U11- U13



Équipe B U11



Équipe U13

Cette année, la catégorie de foot à 8 est composée de deux équipes U11 et d' une équipe U13.

Le groupe vit très bien, les enfants sont agréables, souriants, travailleurs et généreux dans leurs efforts.

Au travers des entraînements, des matchs et des sorties, l'objectif pour les

enfants est de travailler, progresser, se surpasser, s'épanouir et, surtout, prendre un maximum de plaisir.



Équipe A U11

**Baptiste, Yanis, Nino et Victor, éducateurs des catégories u11 et u13.**

### Équipes Séniors



Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis soir de 19h à 20h30,

Les équipes sont animées par un esprit de gagne mais aussi de solidarité et de convivialité.

Notre objectif , pour la saison prochaine , est d'avoir un nombre

de joueurs assez conséquent afin de se préparer au mieux , comptant sur 3 équipes dont 2 en championnat et une en loisir. Ce sera notre priorité.

On vous espère donc nombreux pour renforcer l'effectif de nos équipes de D3 et loisirs.

**Guillaume Crosnier, coach et vice -président (06 70 14 48 58) et Stéphane Benoist, Co-président ( 06 41 30 10 28)**

### Équipe Loisirs

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs seniors et vétérans dans le cadre de la création d'une équipe loisirs au sein du club pour cette saison.

Les matchs se jouent le vendredi soir, avec auto-arbitrage. Un repas est servi après le match. Plaisir de jouer au foot dans un esprit convivial ! On vous attend !

On remercie Bertrand Nicolas pour son aide et sa présence au sein de l'équipe le vendredi.

**"Thomas Bonnechère, responsable loisirs"**

## LE BOWLING CLUB DE LA RANCE DINAN- TADEN



*Le Bowling Club de la Rance est prêt à tout pour accompagner les Tadennais.es ... dans une ambiance digne des Jeux de Paris 2024.*

Le Bowling Club de la Rance de TADEN, installé confortablement au Dinan Bowling, a une mission en tête : partager la passion du bowling et faire découvrir les joies de lancer la boule avec précision (ou au moins avec style !). Nos adhérents bénéficient de séances d'entraînement, de cours et même d'initiation pour ceux qui n'ont jamais osé tenter le fameux "strike".

Pour cette nouvelle olympiade, notre objectif est ambitieux : faire de notre école de bowling la première labellisée en Bretagne ! Oui, rien que ça ! Pour y arriver, nous devons former trois animateurs et trois arbitres rigoureux pour encadrer nos activités, et surtout, vous accueillir dans les meilleures conditions.

Notre objectif va au-delà des simples scores : nous voulons ouvrir la pratique du bowling au plus grand nombre, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap, ou



souhaitant une activité adaptée et inclusive. Tout le monde est le bienvenu, que vous soyez un as de la piste ou à la recherche du beau geste ou plus simplement à la recherche de bons moments.

Alors, si vous avez envie de découvrir le « sport bowling » dans la bonne humeur, de vous lancer un nouveau défi ou simplement de passer des bons moments, n'hésitez pas à nous contacter !

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Jean-Yves DEGOUL, Président du Bowling Club de la Rance 06 70 70 49 49**

## ATELIER DE COUTURE DE TADEN

### Reprise des activités de l'Atelier Couture de Taden

L'Atelier Couture de Taden est de retour ! Chaque jeudi après-midi, à la Maison Jan de Trélat, les passionné(e)s de couture se retrouvent pour partager leur savoir-faire dans une ambiance conviviale et créative. Que vous soyez novice ou couturier-ère aguerri-e, cet atelier est ouvert à tous ceux qui souhaitent coudre ensemble dans la bonne humeur et réaliser de beaux projets.

Avec pour idée directrice « coudre ensemble », l'Atelier Couture de Taden propose un espace où chacun peut progresser à son rythme et échanger astuces et idées.

Venez nous rejoindre pour des après-midis placés sous le signe de l'entraide et de la créativité.

Nous avons hâte de vous accueillir et de partager de nouveaux moments de création avec vous !

**Pour tout renseignement , contactez-nous par mail : [renault.domi.22@gmail.com](mailto:renault.domi.22@gmail.com)**

## LE CLUB DE L'AMITIÉ



### Tout va pour le mieux au Club de l'Amitié de Taden !!

#### DES RETROUVAILLES HEBDOMADAIRES À LA SALLE NEUVILLE

En effet, sur les 250 adhérents que compte le club, une cinquantaine se retrouve tous les mardis après-midis à la salle Neuville, autour des tables de jeux : tarot, qui plait de plus en plus, aluette, belote et toute une équipe de femmes qui s'adonnent au scrabble dans une bonne ambiance.

#### DES ÉVÈNEMENTS ET DES VOYAGES ORGANISÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- 4 thé dansants
- En février : un voyage au Carnaval de Nice et à la fête des citrons à Menton.



- En avril : 230 personnes se sont retrouvées à la Maison du Temps Libre à Trélat, autour d'une choucroute.
- En Août : notre équipe de bénévoles du club a préparé un repas (130 grillades et saucisses), bien apprécié de tous.
- En septembre : 47 personnes sont parties au Portugal, pour visiter ce beau pays, malgré les incendies. Nous avons passé une excellente semaine.

#### ET DES PROJETS ...

En plus de nos activités du mardi, des repas, des thés dansants et des concours de belote nous envisageons un voyage en Croatie !!

Si vous êtes en manque de distractions, venez nous rejoindre, on ne s'ennuie pas au Club de l'Amitié

L'assemblée générale avec le renouvellement des cotisations aura lieu le mardi 7 janvier à la salle MTL, à Trélat.

**Agnès Rolland la présidente**  
Courriel : [claudeagnesrolland@orange.fr](mailto:claudeagnesrolland@orange.fr)



## TADEN EVÈNEMENTS

Retour sur les évènements organisés par Taden Evènements .

- Soirée disco en juin
- Deux vide-greniers en juillet et en août
- Et nouveauté cette année ! Un « Range ta chambre » à la MTL en octobre.



## À Taden, un nouveau service d'accompagnement dédié aux professionnels

C'est Tiffany Tartaglia, ancienne agente de maîtrise dans le tourisme, qui se cache derrière Digital Assist, un service qui permet aux entrepreneurs et aux petites entreprises de se libérer des tâches administratives et organisationnelles, pour se concentrer pleinement sur le cœur de leur métier.

Avec plusieurs années d'expérience dans la gestion opérationnelle, Tiffany propose une aide complète, allant de la prise en charge administrative à l'optimisation des processus de travail. Elle apporte une approche humaine et respectueuse de l'environnement, alignée avec ses valeurs de transparence, d'accompagnement et de respect.

**« Mon objectif est de permettre aux entrepreneurs de retrouver du temps et de l'énergie pour se consacrer à ce qui compte vraiment pour eux : leur cœur de métier. En prenant en charge les aspects opérationnels de leur activité, je les aide à améliorer leur productivité et à atteindre leurs objectifs professionnels »** explique Tiffany.



Disponible dès aujourd'hui, à Dinan, Dinard et Saint-Malo. Pour plus d'informations sur les services proposés ou pour prendre rendez-vous, **vous pouvez contacter Tiffany directement au 06 11 02 19 00 ou par email à [hello@tiffanydigitalassist.fr](mailto:hello@tiffanydigitalassist.fr).**





## DU NOUVEAU EN 2025

Dans le cadre de la refonte de la politique déchets, des bacs individuels pour la collecte des emballages ménagers recyclables (bacs à couvercle jaune pour la collecte des emballages et papiers en mélange) vont être distribués aux usagers de la commune (en remplacement des sacs jaunes), entre le 15 octobre et le 15 décembre prochain.

Pour rappel, tous les foyers de la commune seront collectés en bac individuel (ordures ménagères et emballages ménagers recyclables) une fois tous les 15 jours, à partir de fin janvier, début février 2025.



Des questions ?  
02 96 87 72 72  
dechets@dinan-agglomeration.fr  
Un doute sur le tri ?  
www.consignesdetri.fr  
ou sur l'application guide du tri

Localiser les colonnes  
les plus proches  
www.dinan-agglomeration.fr

→ Ne pas laver les emballages  
et ne pas les imbriquer  
→ Seuls les emballages se trient,  
pas les objets

CITEO

# ATTENTION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET/OU À DOMICILE !

*Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !*



**Méfiance suite à la recrudescence de démarchage commercial téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les communes de Dinan Agglomération !**

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurés par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

## Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat,...) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

## Conseils de vigilance

- Ne divulguez aucune information confidentielle (N° avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité, ...)

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai de 14 jours court à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation → **L'ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : **02 96 61 50 46**).
- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : [francerenov.gouv.fr](http://francerenov.gouv.fr)
- Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h au 02.96.87.42.44.** ou par mail [infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

**DDPP (Direction Départementale Protection des Personnes) 02 96 01 37 10**  
[ddpp@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:ddpp@cotes-darmor.gouv.fr)

**CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie)**  
Dinan 07 85 75 19 42 [dinan@clcv.org](mailto:dinan@clcv.org)



## ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

L'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et la région Bretagne.

Vous avez un projet de rénovation, des questions sur : l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance, un projet de construction ... Vous souhaitez connaître les aides financières existantes :

**Vous pouvez nous contacter :**

**au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h**

(sauf le jeudi matin) ou par mail : [infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr) afin de faire le point sur votre projet.





## LIEU DE FORMATION ET CONTACT

### CLPS à DINAN

Contactez Alexandra au 02.96.85.86.30

ou [dinan@clps.net](mailto:dinan@clps.net)

Espace Atlantique - 7 rue de la violette

22100 Dinan Quévert

Bus ligne n°1 et n°5 direction bourg Quévert, arrêt Violette

Venez essayer le simulateur de vieillissement



### Qui sommes nous ?

Depuis plus de 40 ans, le CLPS contribue au maintien et à l'accès dans l'emploi par la formation. Nous formons et accompagnons :

- les salariés dans le cadre de la formation continue ;
- les demandeurs d'emploi dans le cadre des politiques publiques ;
- les jeunes et adultes en formation en alternance.

Nos 20 centres implantés en Bretagne et Loire-Atlantique répondent aux besoins variés de formation des habitants et des entreprises des différents bassins d'emploi.

Chaque année, plus de 28.000 personnes bénéficient de nos prestations.



La qualification quallopi a été délivrée au titre des catégories 1 et 2 des métiers de l'aide à la personne, en application de l'article 12 de la loi n° 2018-1024 du 12 août 2018 relative à l'organisation de la formation professionnelle continue.



## LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE RECRUTE...



## DÉCOUVREZ ET TESTEZ CE MÉTIER EN 1 MOIS !

### RÉUNIONS D'INFO OUVERTES À TOUS AU CLPS À DINAN

- à 14h : lundi 4, jeudi 14, lundi 25 novembre
- à 9h30 : mardi 12, jeudi 21 novembre



PARCOURS D'ACCÈS À L'EMPLOI D'AIDE À DOMICILE



[www.clps.net](http://www.clps.net)

[www.clps.net](http://www.clps.net)

Le présent prospectus est publié sous le régime de l'information des investisseurs conformément à l'article 12 de la loi n° 2018-1024 du 12 août 2018 relative à l'organisation de la formation professionnelle continue.



## DÉMARRAGE : 2 DÉCEMBRE 2024



### PUBLIC

Vous êtes en recherche d'emploi, vous êtes allocataire du RSA et vous vous êtes prêt à exercer un métier qui a du sens dans l'aide à la personne, en autonomie et près de chez vous. Pas d'expérience ou connaissance nécessaires.



## CONTENU ET ORGANISATION EN 3 PHASES

### 1 JE DÉCOUVRE ET JE TESTE LE MÉTIER D'AIDE À DOMICILE

- Ateliers pratiques et ludiques
- Mes compétences pour exercer le métier
- Interventions de professionnels
- 1 semaine de stage en entreprise
- Validation du projet

## 1 MOIS

### 2 SI JE SUIS TOUJOURS INTÉRESSÉ-E, JE ME FORME POUR ME QUALIFIER

- Formation Assistante de vie aux familles validée par une qualification reconnue (titre professionnel)
- Formation pratique en appartement témoin
- 2,5 mois de stage en entreprise
- Parrainage par des professionnels

## 6 MOIS

### 3 JE TROUVE UN EMPLOI QUALIFIÉ

- Ma qualification en poche, si tout s'est bien passé, je suis embauché-e par la structure qui m'a accueilli en stage.
- Je continue à être accompagné-e pendant 2 mois pour :
- ma recherche d'emploi si besoin
- mes premiers pas dans l'entreprise
- le maintien dans mon poste

## VOS AVANTAGES

- ↳ Cumul possible avec le RSA
- ↳ Formation gratuite et rémunérée avec aides financières possibles (frais de transports, frais de garde d'enfants...)
- ↳ Possibilité de changer d'avis
- ↳ Soutien individuel



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS

Aide concernant : organisation, budget, garde d'enfants, logement et transport...



Dispositif mis en œuvre par CLPS L'enjeu compétences avec le soutien de :



[www.clps.net](http://www.clps.net)



*Nous vous souhaitons  
de joyeuses Fêtes  
de fin d'année !*

